



Plan des mobilités durables

Modalités d'organisation du diagnostic en marchant







ORGANISATION PROPOSÉE



Organisation proposée

Fresnes

- Objectif : Arpenter le territoire communal pour mettre en évidence les points faibles et les points forts en matière de mobilité et dégager des premières pistes d'amélioration
 - Confronter les points de vue / construire une vision commune du territoire
 - Signaler le manque d'infrastructures dédiées à certains modes (modes actifs...)
 - Identifier les zones dangereuses
 - Indiquer les premières pistes de solutions envisageables
- Plusieurs appellations possibles: diagnostic en marchant? marche exploratoire? balade urbaine? diagnostic exploratoire autre?

Outils d'animation :

- Carte de l'itinéraire
- Grille d'observation :
 - Caractéristiques
 - Usages
 - Améliorations envisageables / opportunités

Déroulé

- Accueil des participants : rappel de la démarche et présentation des règles à suivre
- Distribution des rôles : 1 guide (de la ville ou d'Ingérop), 1 rapporteur, 1 photographe
- Durant la marche, relevé des points positifs/négatifs selon la grille d'observation et pistes d'amélioration





Diagnostic en marchant réalisé en 2019 par Ingérop dans le Val d'Oise



Organisation proposée

Fresnes

- Répartition en trois groupes, avec dans chaque groupe :
 - 1 élu de la ville (Mme la Maire, M OBERHAUSER et M BESNIER)
 - 1 représentant des services de la ville (Clélia, Jézabel et Marjorie ?)
 - 1 représentant d'Ingérop (Dalila, Nicolas et Laure)
 - 1 représentant de Conseils de quartier (soit 1 par Conseil)
 - 1 représentant de parents d'élèves
 - 1 représentant d'assistants maternels
 - 3 habitants invités suite à leur réponse à l'enquête
- ► Participants: maximum 30 personnes (soit 9/10 par groupe)
- ▶ Invitations à transmettre au plus vite (invitation transmises le 28/06 ?)
- ▶ Port de gilets haute visibilité par Ingérop (et les représentants de la ville ?) pour assurer la sécurité des participants









Organisation proposée



- Propositions pour l'observation :
 - Chaque groupe se concentre sur un secteur particulier
 - Au sein des groupes, les participants se concentrent sur des thèmes différents
 - Stationnement
 - Circulation
 - Modes doux
 - Chaque participant peut se mettre dans la peau d'un piéton, d'une PMR, d'un cycliste ou d'un automobiliste et décrit ses impressions en conséquence
 - A la fin de la marche, compte-rendu collectif à la mairie
 - Chaque groupe fait part des problématiques rencontrées
 - Les participants se focalisant sur un thème décrivent leurs impressions













ITINÉRAIRES PROPOSÉS



Itinéraires proposés



- Départ et arrivée à l'Hôtel de ville
- ► Le mardi 5 juillet entre 17h30 et 20h30
- 3 itinéraires (1 par groupe)

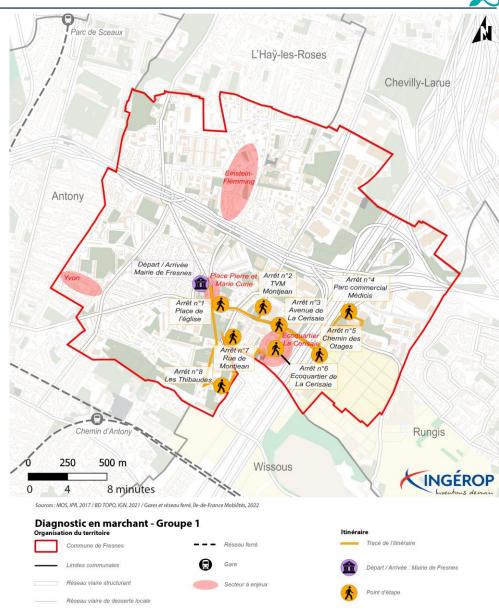
| | Groupe n° 1 | Groupe n°2 | Groupe n°3 |
|--|--|------------|------------|
| Heure de rendez-vous | | 17h30 | |
| Présentation du déroulé | | 15 min | |
| Départ pour la marche | | 17h45 | |
| Nombre de km | | 3,6 km | |
| Durée de la marche | 47 min | 47 min | 46 min |
| Nombre d'arrêts | | 8 | |
| Durée des arrêts | 40 min (environ 5 min par arrêt) | | |
| Rendez-vous à la mairie pour le dévriefing | 19h30 | | |
| Durée du compte-rendu final | 45 min : • 15 min d'installation et de formalisation des synthèses • 30 min de partage des différentes marches et des problématiques rencontrées avec échanges entre les groupes | | |
| Durée totale (avec accueil et compte-rendu final) | 3h00 (durée surestimée pour prendre en compte les retards potentiels) | | |



Itinéraire proposé – Groupe n°1

Fresnes

- Lien vers l'itinéraire : https://www.google.com/maps/d/edit? mid=13yC4EQ7LkZUa65HXsTWgtU8QDkPx LDY&usp=sharing
- ► 47 minutes, 3.6 kilomètres





Grille d'observation groupe n°1



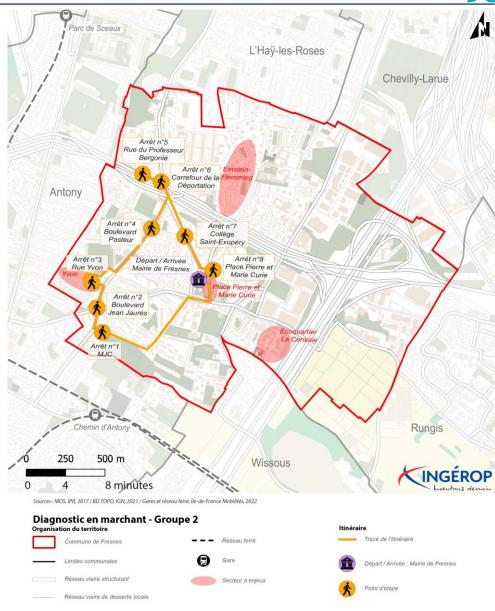
| Tracés | Eléments pré-repérés / à enjeux / à observer | Caractéristiques | Usages | Améliorations envisageables /souhaitées |
|---|---|------------------|--------|--|
| <u>Mairie de Fresnes > Arrêt n°1</u> RD268 Place de l'église | Stationnement vélo devant la mairie Rue Maurice Ténine : places de livraison (devant le Franprix) Place de l'église : réservée aux modes actifs | | | |
| <u>Arrêt n°1 > Arrêt n°2</u> Rue Maurice Ténine (RD267) Rue Albert Roper Avenue Edouard Herriot (RD126) | Rue Albert Roper: • Marquages au sol effacés ? Arrêt du TVM "Montjean": • Passage du TVM, réseau structurant pour la commune • Stationnement cyclable en arceaux, comme à chaque station du TVM (souvent peu utilisé) • Passage par la zone commerciale La Cerisaie | | | |
| Arrêt n°2 > Arrêt n°3 Avenue Edouard Herriot (RD126) Avenue de La Cerisaie (RD126) | Avenue de La Cerisaie : bande cyclable de part et d'autre de la rue | | | |
| Arrêt n°3 > Arrêt n°4 Avenue de La Cerisaie (RD126) Avenue du Parc commercial Médicis | Traversée de l'A6 Parc commercial Médicis, occupé par des activités commerciales et industrielles | | | |
| <u>Arrêt n°4 > Arrêt n°5</u> Rue de la Méridienne Promenade de l'Aqueduc Chemin des Otages <u>(RD126)</u> | Traversée du parc commercial Pépinières de la Ville de Paris Chemin des Otages : Barrière à certains horaires empêchant le passage en modes doux Possibilité de continuité avec la commune de Wissous Difficulté de traverser la RD126 pour se mettre dans le bon sens à vélo (si direction ouest) | | | |
| <u>Arrêt n°5 > Arrêt n°6</u> Avenue de La Cerisaie (RD126) Sentier Noue du Temps des Cerises | Passage par l'écoquartier de la Cerisaie, secteur à enjeux identifié par la commune Sentier Noue du Temps des Cerises : Sentier réservé aux modes actifs, fermé à la circulation Groupe scolaire Monod et Coquelicot : Problématique du stationnement sur voirie des parents accompagnant leurs enfants | | | |
| <u>Arrêt n°6 > Arrêt n°7</u> Sentier Noue du Temps des Cerises Rue Juliette Drouet Rue de Montjean | Stationnement sauvage sur la chaussée Trottoirs délabrés Marquage au sol effacé | | | |
| <u>Arrêt n°7 > Arrêt n°8</u> Rue de Montjean Rue de Wissous Avenue du Parc des Sports | Zone peu reliée aux Transports en Commun (à part ligne V2) Extrémité enclavée du territoire Avenue du Parc des Sports : stationnement des voitures sur trottoir, empêchant le passage des piétons / fauteuils | | | |
| Arrêt n°8 > Mairie de Fresnes Avenue du Parc des Sports Sentier des Glaises Parc André Villette | Sentier des Glaises : réservé aux modes doux Proximité de la résidence des Gémeaux, fermée au public Travéesée du Parc André Villette | | | |

Itinéraire proposé – Groupe n°2



Lien vers l'itinéraire : https://www.google.com/maps/d/edit? mid=1wAO7B- LvNyCN4ij91zw52xbmylk&usp=sharing

► 47 minutes, 3.6 kilomètres





Grille d'observation groupe n°2



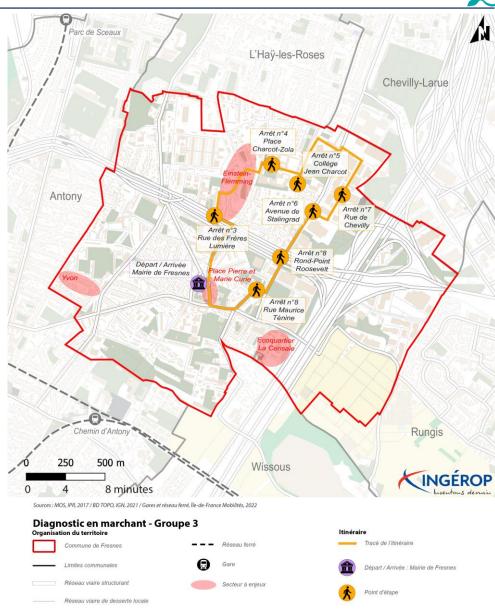
| Tracés | Eléments pré-repérés / à enjeux / à observer | Caractéristiques | Usages | Améliorations envisageables /souhaitées et opportunités |
|---|---|------------------|--------|--|
| Mairie de Fresnes > Arrêt n°1 Rue Maurice Ténine (RD267) | Stationnement vélo devant la mairie Carrefour Ténine / Jaurès : dangereux ? Rue Auguste Daix : bande cyclable discontinue, marquages au sol effacés | | | |
| Rue Auguste Daix Avenue du Parc des Sports | Avenue du Parc des Sports : • Passage devant le stade Gaston Roussel • Bande cyclable dont le marquage est effacée + régulièrement chevauchée par les voitures | | | |
| A <u>rrêt n°1 > Arrêt n°2</u> Avenue du 3 mai 1945 (RD127) Boulevard Pasteur (RD127) | Devant l'entrée de la MJC / la piscine : • Traversée dangereuse de l'Avenue du Parc des Sports ? Bonne visibilité des automobilistes avant le rond-point ? • Parking abandonné ? • Accès à la piscine de Fresnes Boulevard Jean Jaurès : • Bande cyclable sur trottoir (dans un seul sens), circulation à vélo gênée par les sorties de garages • Entrée de Fresnes : flux automobile important | | | |
| Arrêt n°2 > Arrêt n°3 Boulevard Pasteur Rue Yvon | Rue Yvon : • Secteur à enjeux identifié par la commune • Stationnement sur le côté, route à double-sens étroite | | | |
| Arrêt n°3 > Arrêt n°4 Rue Yvon Allée Georges Braque Boulevard Pasteur (RD127) | Boulevard Pasteur : • Vitesse des véhicules élevées, sentiment d'insécurité des piétons • Des résidents se plaignent de la dégradation de la voirie par les poids-lourds • Aucun aménagement cyclable, dangereux à vélo | | | |
| A <u>rrêt n°4 > Arrêt n°5</u> Boulevard Pasteur Avenue de Paul Vaillant Couturier | Rue du Professeur Bergonié : Stationnement illicite sur trottoirs Aucun marquage au sol Passerelle Place de la Bièvre : Non accessible aux PMR Passerelle nécessitant des travaux de réfection | | | |
| Arrêt n°5 > Arrêt n°6 Avenue Paul Vaillant Couturier | Traversée difficile de la coupure urbaine de l'A86 et de la RD86 Avenue de la Liberté: Bande cyclable d'un côté et piste sur trottoir de l'autre Requalification de la voirie réalisée en 2016 afin de faciliter le passage du bus 187 (alignement d'arbres, diminution de la taille de la chaussée) RD127 à fonction de desserte locale Proximité du Centre Pénitentiaire: coupure urbaine dans la ville, passage de convois pénitentiaires | | | |
| <u>Arrêt n°6 > Arrêt n°7</u> Boulevard Pasteur | Collège Antoine de Saint-Exupéry : stationnement vélo dans l'enceinte du collège Avenue de la République : Stationnement en dur, dans les trottoirs Bande cyclable discontinue et dans un sens seulement | | | |
| Arrêt n°7 > Arrêt n°8 Avenue de la République (RD28) Place Pierre et Marie Curie | Place Pierre et Marie Curie : • Secteur à enjeux identifié par la commune • Parking qui prend une grande emprise sur la carte • Présence de plusieurs commerces générateurs de déplacements | | | |
| Arrêt n°8 > Mairie de Fresnes Place Pierre et Marie Curie | | | | |

Itinéraire proposé – Groupe n°3



Lien vers l'itinéraire : https://www.google.com/maps/d/edit? mid=1scBvfpX712ChTIXmMfHKN1veH3rdq dE&usp=sharing

► 46 minutes, 3.6 kilomètres





Grille d'observation groupe n°3



| Tracés | Eléments pré-repérés / à enjeux / à observer | Caractéristiques | Usages | Améliorations envisageables /souhaitées et opportunités |
|--|--|------------------|--------|--|
| | Stationnement vélo devant la mairie | | | //ocaliances of opportunites |
| <u>Mairie de Fresnes > Arrêt n°1</u> Rue Henri Barbusse | Rue Henri Barbusse : • Bande cyclable partagée avec les bus • Trafic important • Zone 30, mais voitures dépassent fréquemment la limitation | | | |
| <u>Arrêt n°1 > Arrêt n°2</u> Avenue De la Division Leclerc RD86) | Arrêt du TVM Le Petit Fresnes Traversée de l'A86 Carrefour Barbusse / Zola Au niveau de la rue des Frères Lumière : traversée difficile de la RD86 et de l'A86 | | | |
| Arrêt n°2 > Arrêt n°3 Rue des Frères Lumière Rue du Professeur Fleming Rue du Professeur Einstein Rue Emile Zola | Rue du Professeur Flemming et Rue du Professeur Einstein : Secteur à enjeux identifié par la commune Stationnement illicite sur trottoir Sens unique Limitation à 30 km/h Place Charcot-Zola : Place réservée aux modes actif Réaménagement récent de la place, installation de nombreux commerces Arceaux vélo peu utilisés Proximité Lycée Frédéric Mistral + Collège Charcot + Crèche Passage difficile des bus rue Emile Zola lorsqu'il y a du stationnement devant le Franprix (notamment 184 et 187) | | | |
| <u>Arrêt n°3 > Arrêt n°4</u> Mail Aimé Césaire Avenue de la Paix | Mail Aimé Césaire: Itinéraire réservé aux piétons, barrière empêchant d'y entrer en deux roues Avenue de la Paix: Itinéraire de shunt de la RD126, projet de requalification en cours pour faire face aux flux Vitesses élevées des véhicules Sortie des collégiens du Collège Jean Charcot | | | |
| Arrêt n°4 > Arrêt n°5 Avenue de la Paix Allée du Plateau Avenue de Stalingrad (RD126) Allée des Stades | Rue de Chevilly : • Difficulté de passage et de retournement pour les poids lourds qui desservent la zone d'activité, réflexions de réaménagement | | | |
| Arrêt n°5 > Arrêt n°6 Rue de la Butte Avenue de Stalingrad (RD126) | Résidence de la Fresnaie : Résidence grillagée, interdite d'accès aux non-résidents Avenue de Stalingrad (RD126) : Vitesse excessive des voitures, itinéraire de shunt de l'A6, configuration très routière (deux fois deux voies, terre-plein central) Pas d'aménagements cyclables, sentiment d'insécurité des cyclistes | | | |
| Arrêt n°6 > Arrêt n°7 Avenue de Stalingrad (RD126) Rond-Point Roosevelt | Traversée longue et dangereuse de la coupure urbaine de l'A86 et de la RD86 Piste cyclable de la RD86 | | | |
| Arrêt n°7 > Arrêt n°8 Avenue Edouard Herriot (RD126) Rue Maurice Ténine (RD267) | Rue Maurice Ténine : • Barrières empêchant le stationnement sur trottoir • Trottoirs étroits par endroits | | | |
| Arrêt n°8 > Mairie de Fresnes Rue Maurice Ténine (RD267) | Passage devant la ferme de Cottinville Vitesses élevées des voitures ? Traversées piétonnes dangereuses rue Maurice Ténine ? | | | |